

RÉPERTOIRE DES MODIFICATIONS

Rév.	Objet des modifications	Date et Auteur
1.00	CRÉATION	21/10/2019 T HUBERT
1.01	Ajout User et MDP+ correction p8	06/02/2020 T HUBERT
1.02	Ajout raccordement IPIT dans coffret	13/03/2020 T HUBERT

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION.....	4
2.	INFORMATIONS DE SECURITE.....	4
2.1.	Consignes de sécurité.....	4
2.2.	Utilisation des consignes de sécurité.....	4
2.3.	Etiquettes de mise en garde	4
3.	RACCORDEMENT SUR LA TELEACTION.	5
3.1.	Alimentation :	5
3.2.	Module de process :	6
3.3.	Alarmes rapides :	7
3.4.	Entrees carte / sortie d'ordre :	8
3.5.	Raccordement ligne LS :	9
3.6.	Raccordement fibre optique :	10
3.7.	Raccordement carte IP	11
4.	RACCORDEMENT DANS LE COFFRET.....	12
4.1.	Raccordement commun	12
4.2.	Raccordement BF	13
4.3.	Raccordement fibre	14
4.4.	Raccordement Réseau	15
5.	ENTRETIEN.....	15
6.	RECYCLAGE.....	15
7.	GARANTIE	15
7.1.	Limitation	16
7.2.	Limitations de recours.....	16
8.	COPYRIGHT.....	16
9.	ANNEXE	16
9.1.	Correspondance Teleaction TPS_NU et TPU-1.....	16

1. PRESENTATION

Ce document constitue le guide d'installation du produit TPU-1.

2. INFORMATIONS DE SECURITE

2.1. Consignes de sécurité

Merci de lire soigneusement ce manuel avant de déballer, de configurer ou d'utiliser cet équipement. Faire attention à toutes les déclarations de danger et de mises en garde. Le non-respect des consignes pourrait entraîner des blessures graves pour l'opérateur ou endommager l'équipement. Pour garantir que la protection de cet équipement est appropriée, ne pas l'utiliser ou l'installer autrement que dans les conditions indiquées dans ce manuel.

2.2. Utilisation des consignes de sécurité

DANGER : Indique une situation éminemment ou potentiellement dangereuse qui, si elle n'était pas évitée, entraînerait des blessures graves ou mortelles.

ATTENTION : Indique une situation potentiellement dangereuse qui pourrait entraîner des blessures superficielles ou modérées.

Remarque : Informations qui méritent d'être soulignées.

2.3. Etiquettes de mise en garde

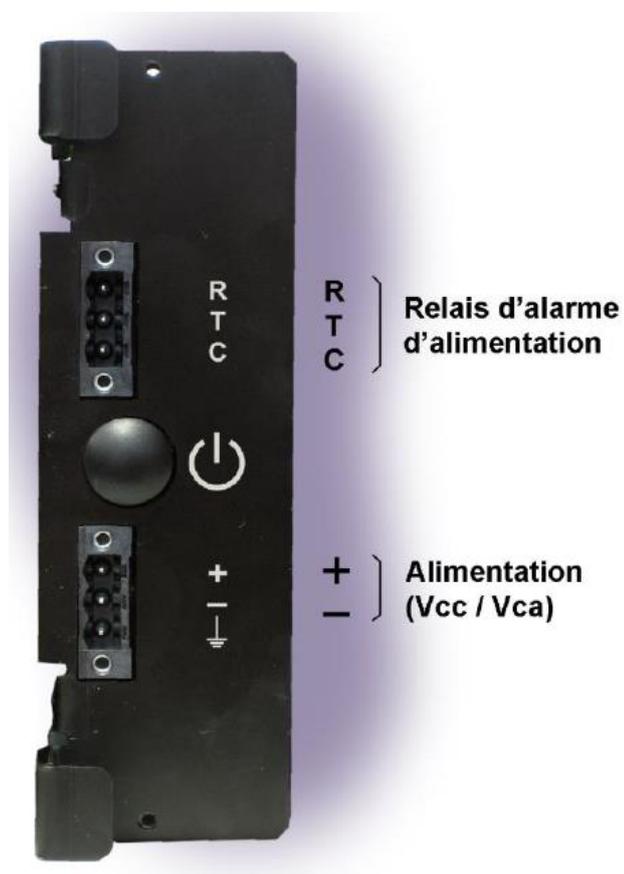
Lire toutes les étiquettes et libellés apposés sur l'instrument. Des blessures corporelles ou l'endommagement de l'instrument pourraient survenir si leurs consignes ne sont pas respectées.

EX :

	Symbole faisant référence au manuel d'instructions sur le fonctionnement et / ou aux consignes de sécurité.
	Classe I - mise à la terre obligatoire
IP 21	Degré de protection - Standard IP
IK 07	Degré de protection - Standard IK

3. RACCORDEMENT SUR LA TELEACTION.

3.1. Alimentation :



Le premier module à droite est le module d'alimentation principale, ATPU.
L'alimentation se fait en 48 Vdc sur le connecteur d'alimentation entre la borne +
et la borne -.

3.2. Module de process :

Le module MWTU dispose d'un connecteur Rj45 pour le raccordement au PC, l'adresse IP de base est 172.16.6.3

Utilisateur : admin

Mot de passe : admin

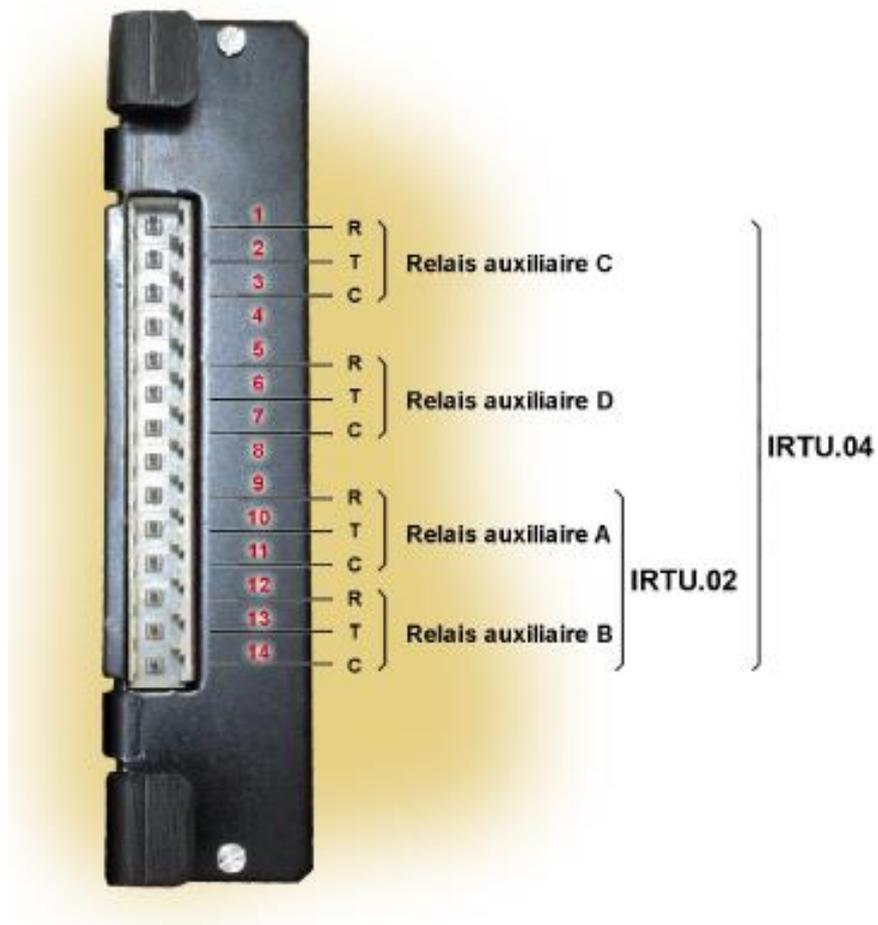


LEDs associés au connecteur RJ-45

- Orange. Éclairé en permanence quand la liaison est établie correctement.
- Vert. Éclairé de façon intermittente quand il y a activité au niveau de l'interface.

3.3. Alarmes rapides :

Le raccordement se fait directement en face arrière de l'équipement sur la carte repérée IRTU.



Alarme général 1 :

Le câblage se fait sur la broche 9 (repos) et 11 (commun).

Alarme général 2 :

Le câblage se fait sur la broche 12 (repos) et 14 (commun).

3.4. Entrees carte / sortie d'ordre :

Le raccordement se fait directement en face arriere de l'équipement sur la carte repérée IPTU.



L'entrée d'ordre A est câblé en 1 – 2 (+ en 1/- en2).
La sortie d'ordre A est câblé en 5 – 6.

NOTA :

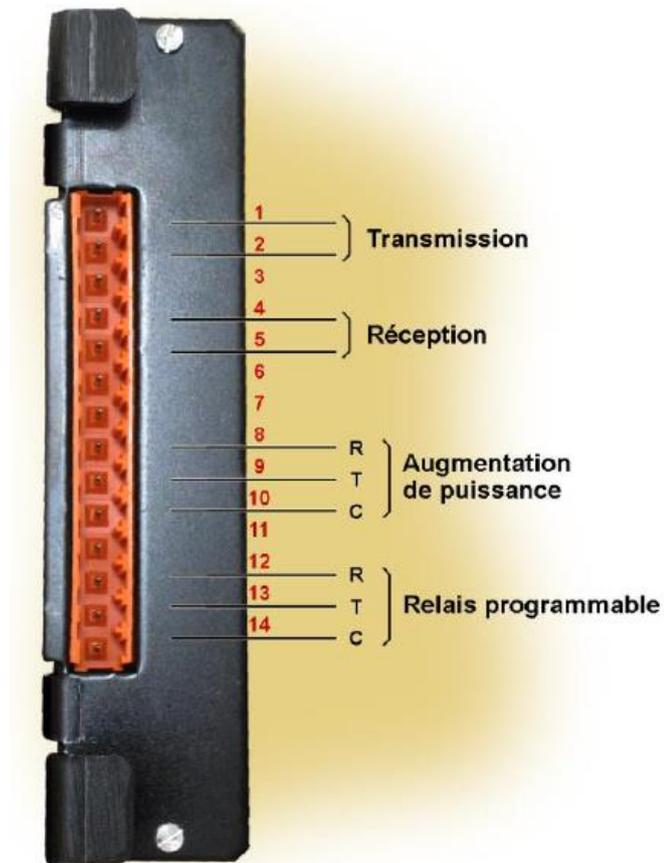
L'entrée d'ordre B est câblée en 3 et 4 (+ en 3/- en4).
La sortie d'ordre B est câblée en 7 – 8.



Ne pas oublier de polariser la sortie d'ordre.

3.5. Raccordement ligne LS :

Le raccordement se fait directement en face arrière de l'équipement sur la carte repérée IBTU.



Le câblage se fait sur les broches 1/2 pour la transmission et sur les broches 4/5 pour la réception.

3.6. Raccordement fibre optique :

Le raccordement se fait directement en face arrière de l'équipement sur la carte repérée IOTU.

La fibre doit être équipée de connectique **type FC** :



Connecteurs du module d'interface ligne IOTU

3.7. Raccordement carte IP

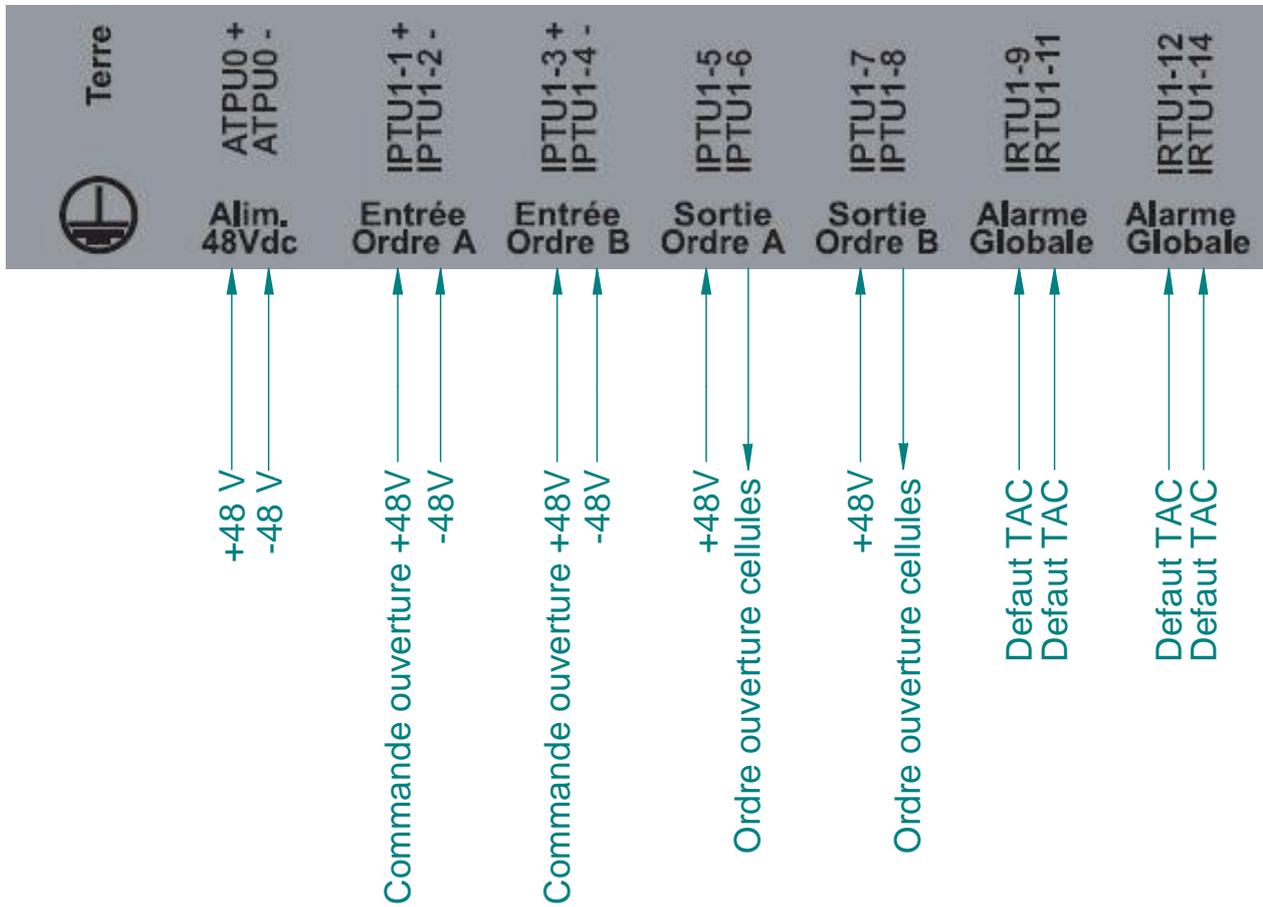
Le raccordement se fait directement en face arrière de l'équipement sur la carte repérée IPIT.



Le câblage se fait sur l'un des 2 ports RJ45.

4. RACCORDEMENT DANS LE COFFRET.

4.1. Raccordement commun

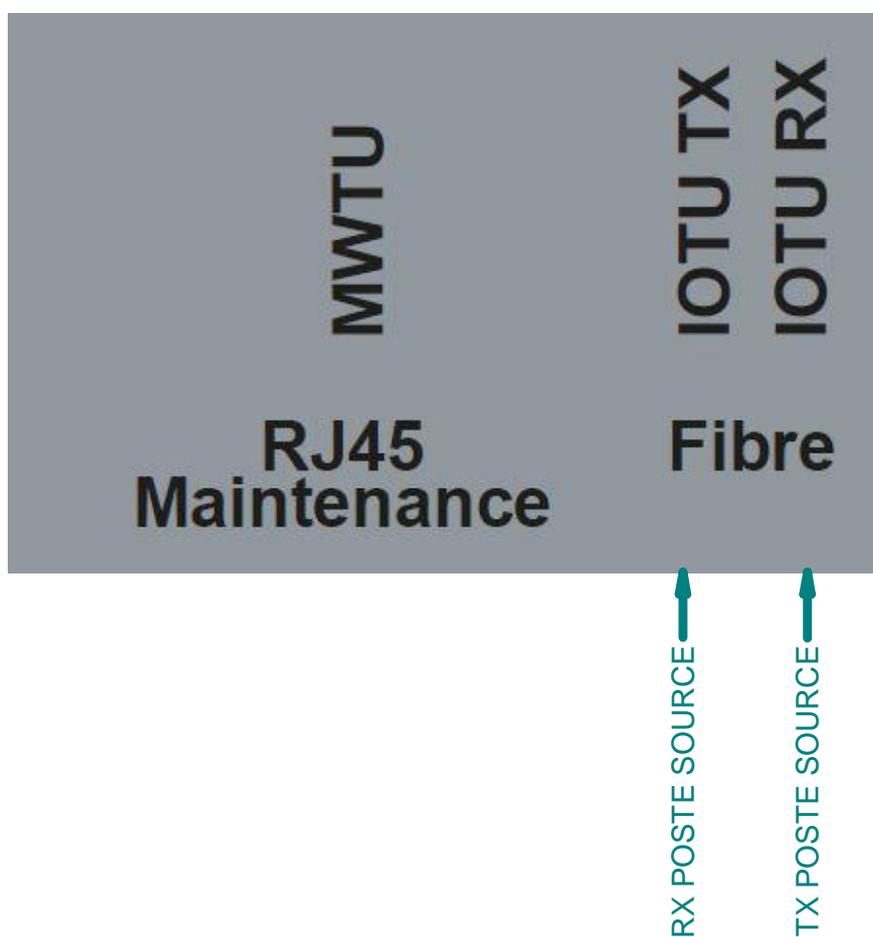


4.2. Raccordement BF



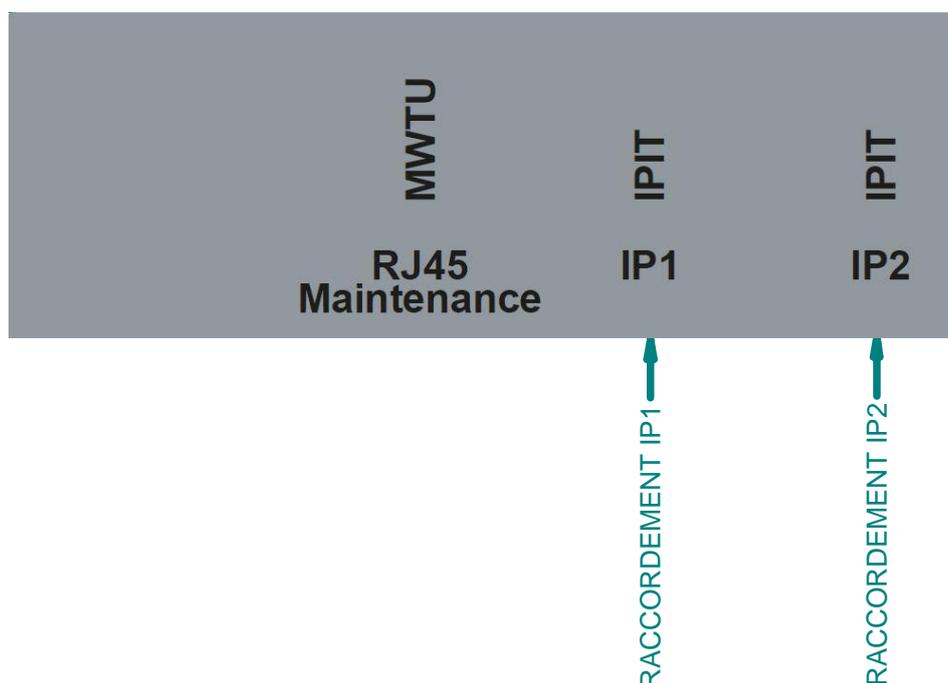
4.3. Raccordement fibre

Le raccordement se fait directement en face avant du coffret sur l'adaptateur fourni, dans ce cas, la fibre doit être équipée de connectique **type LC** :



4.4. Raccordement Réseau

Le raccordement se fait directement en face avant du coffret sur l'adaptateur fourni, dans ce cas, la connectique est de type **RJ45**



5. ENTRETIEN

L'ouverture des appareils n'est autorisée que dans le cadre spécifique des opérations prévues dans ce guide.

Sinon, elle est réservée exclusivement à un personnel qualifié et agréé par MADE.

Une vérification annuelle peut être effectuée dans nos locaux.

Ne jamais utiliser de solvant ou produit à base de solvant, pour entretenir l'appareil et / ou ses accessoires.

6. RECYCLAGE

Conformément au décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE), l'utilisateur assure et prend à sa charge la collecte et l'élimination des DEEE dans les conditions prévues aux articles 21 et 22 de ce décret.

7. GARANTIE

MADE SA garantit ce produit, à l'acheteur initial, contre tout vice matériel ou vice de façon pendant une durée d'un an à compter de la date de livraison, sauf indication contraire dans le manuel du produit. Si un tel défaut était découvert pendant la période de garantie, MADE s'accorde à son choix à réparer ou à remplacer le produit défectueux, à l'exclusion des frais de manutention et de livraison

initiaux. Tout produit réparé ou remplacé aux termes de cet accord ne sera garanti que pour le reste de la période de garantie initiale de l'appareil.

7.1. Limitation

Cette garantie ne couvre pas :

- Les dommages provoqués par des cas de force majeure, des catastrophes naturelles, des grèves, des guerres (déclarées ou non), le terrorisme, des conflits sociaux ou des actes de toute juridiction gouvernementale
- Les dommages dus à une utilisation abusive, à la négligence, à un accident ou à une application ou une installation impropre
- Les dommages provoqués par une réparation ou une tentative de réparation non autorisée par MADE SA
- Tout produit qui n'est pas utilisé conformément aux instructions fournies par MADE SA
- Les frais de transport des marchandises renvoyées à MADE SA
- Les frais de transport sur les livraisons express ou en colis accéléré des pièces ou produit garantis
- Les frais de mission associés à une réparation sur le site sous garantie

Cette garantie constitue l'unique garantie expresse établie par MADE SA pour ce qui est de ses produits. Toutes les garanties implicites, y compris, mais sans caractère limitatif, les garanties sur la valeur commerciale du produit et son adaptation à un usage particulier sont formellement rejetées.

La présente garantie confère certains droits : la législation du pays ou de la juridiction peut vous en accorder d'autres. Cette garantie constitue la déclaration finale, complète et exclusive des termes de la garantie et nul n'est autorisé à émettre d'autres garanties ou représentations pour le compte de MADE SA.

7.2. Limitations de recours

Les recours ayant pour objet la réparation ou le remplacement sont les seuls recours possibles en cas de rupture de cette garantie. La société MADE SA ne pourra pas être tenue pour responsable, que ce soit sur la base d'une responsabilité stricte ou de toute autre théorie juridique, de tous dommages incidents ou consécutifs résultant d'une violation de la garantie ou d'une négligence.

8. COPYRIGHT

© MADE SA. Tous droits réservés. La distribution et la copie de ce document, ainsi que l'utilisation et la communication de son contenu, sont interdits sans autorisation écrite de MADE SA.

Le contenu du présent document est destiné à un usage purement informatif. Il peut être modifié sans avis préalable et ne doit pas être considéré comme un engagement de la part de MADE SA.

MADE SA décline toute responsabilité quant aux erreurs ou inexactitudes que pourrait contenir le présent document.

9. ANNEXE

9.1. Correspondance Teleaction TPS NU et TPU-1

(Voir page suivante)

<u>N° de Bornier</u>	<u>désignation</u>	<u>Section de fil recommandée</u>	<u>Correspondance câblage Teleaction TPS NU</u>	<u>Correspondance câblage Teleaction TPU-1</u>
1	Terre	6 mm ²	Vis + cosse	Tresse coté Châssis
	Alimentation 48Vdc			
2	+	1.5mm ²	M1-1	+ en face arrière carte ATPU
3	-	1.5mm ²	M1-4	- en face arrière carte ATPU
	« Entrée Ordre A » ordre de déclenchement envoyé par ENEDIS (à Câbler coté PS)			
4	+	1.5mm ²	M6-3	1 en face arrière carte IPTU
5	-	1.5mm ²	M6-4	2 en face arrière carte IPTU
	« Entrée Ordre B » Facultatif			
6	+	1.5mm ²	M8-3	3 en face arrière carte IPTU
7	-	1.5mm ²	M8-4	4 en face arrière carte IPTU
	« Sortie ordre A » Ordre de déclenchement vers protection découplage			
8		1.5mm ²	M7-1	5 en face arrière carte IPTU
9		1.5mm ²	M7-2	6 en face arrière carte IPTU
	« Sortie ordre B » Ordre de déclenchement vers protection découplage			
10		1.5mm ²	M9-1	7 en face arrière carte IPTU
11		1.5mm ²	M9-2	8 en face arrière carte IPTU
	« Alarme Globale »			
12		1.5mm ²	M3-1	9 en face arrière carte IRTU (au repos NO normalement ouvert)
13		1.5mm ²	M3-2	11 en face arrière carte IRTU (commun)
	« Tx » Paire Emission			
14		1.0mm ²	M5-9	1 en face arrière carte IBTU
15		1.0mm ²	M5-2	2 en face arrière carte IBTU
	« Rx » Paire Reception			
		1.0mm ²	M5-11	4 en face arrière carte IBTU
		1.0mm ²	M5-4	5 en face arrière carte IBTU

Attention : dans la config état de repos activé pour le relais 1.